



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Blayais-Chantiers-mal-securises-des-risques-pour-les-travailleurs-et-pour-les-reacteurs>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Blayais : Chantiers mal sécurisés, des risques pour les travailleurs et pour les réacteurs**

15 avril 2020

France : Blayais : Chantiers mal sécurisés, des risques pour les travailleurs et pour les réacteurs

Fin janvier et fin février 2020, l'exploitant de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde), s'est rendu compte que des roulettes de plusieurs échafaudages n'étaient pas bloquées. Une découverte qui peut sembler sans grande importance mais qui est pourtant lourde de conséquences. En premier pour la sécurité des travailleurs. Mais aussi pour la sûreté des installations nucléaires. Car ces échafaudages étaient montés sur les diesels de secours des 2 réacteurs 2 et 3. N'étant pas fixées, les structures métalliques auraient pu, en cas de séisme ou d'inondation, détériorer ces moteurs, au point de compromettre leur fonctionnement et de les rendre hors d'usage. Les 2 moteurs diesels du réacteurs 2 et un des 2 diesels du réacteur 3 auraient été dans l'incapacité de remplir leurs fonctions de secours. Embêtant pour des équipements censés fournir du courant électrique aux réacteurs en cas de coupure d'alimentation électrique comme ça peut être le cas justement suite à un tremblement de terre ou une inondation.

En remontant le fil de ce qu'il s'était passé, l'exploitant nucléaire a réalisé que les échafaudes autour des diesels du réacteur 2 n'étaient pas arrimés **depuis plusieurs mois (novembre 2019)**. Par ailleurs, **c'est une inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) le 27 février qui a permis de mettre à jour qu'il en était de même pour les échafaudages montés à proximité d'un diesel du réacteur 3.**

EDF qui avait initialement déclaré l'évènement comme significatif pour la sûreté au plus bas niveau de gravité a **reclassé l'incident au niveau 1** de l'échelle INES [1], pour n'avoir pas détecté plus tôt cette absence de sécurisation des chantiers en cours et pour ses conséquences pouvant affecter toutes les voies d'un système de secours redondant. **Un manque flagrant de surveillance, de rigueur des contrôles réalisés mais aussi d'analyses exhaustives et poussées des risques engendrés par les activités sur le site nucléaire.** Avec pour conséquences des risques

supplémentaires pour les travailleurs et une sûreté diminuée des réacteurs.

Ce que dit EDF :

Détection tardive d'échafaudages non arrimés

Publié le 15/04/2020

Le **22 janvier 2020**, dans le cadre d'une visite de contrôle, deux **échafaudages dont les roues ne sont pas bloquées sont détectés à proximité des aéroréfrigérants [2] des deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel [3] de l'unité de production n°2**. Dès la détection de cet événement, les techniciens de la centrale ont remis en conformité les échafaudages.

Un évènement similaire est découvert sur la toiture d'un groupe électrogène de secours à moteur diesel de l'unité de production n°3 le 27 février 2020.

Cet événement n'a eu aucun impact réel sur la sûreté des installations. Cependant, en cas de séisme, **la mobilité de ces échafaudages aurait potentiellement pu conduire à l'indisponibilité de ces matériels.**

Cet événement a conduit la direction de la centrale à déclarer un événement à l'ASN classé au niveau 0 de l'échelle INES [4] qui en compte 7, le 22 janvier 2020, mis à jour au regard de l'évènement similaire du 27 février.

Une analyse approfondie de cet événement par la centrale a mis en évidence que **les échafaudages en écart sur l'unité de production n°2 n'étaient pas arrimés depuis novembre 2019. En raison de la détection tardive**, la direction de la centrale a décidé de **reclasser cet événement au niveau 1** de l'échelle INES, le 14 avril 2020.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-du-blaysais/actualites/detection-tardive-d-echafaudages-non-arrimes>

Ce que dit l'ASN :

Non tenue au séisme d'échafaudages susceptible de rendre simultanément indisponibles les deux voies des groupes électrogènes de secours

Publié le 29/04/2020

Le 31 janvier 2020, l'exploitant de la centrale nucléaire du Blaysais a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à la **présence dans ses installations d'échafaudages à roulettes en position non freinée, susceptibles d'endommager simultanément, en cas de séisme, le système de refroidissement des deux diesels de secours du réacteur 2.**

Chaque réacteur à eau sous pression est équipé de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel. Ces derniers, redondants, sont utilisés en cas de perte des alimentations électriques normales du réacteur. Un seul groupe électrogène suffit à assurer le fonctionnement des systèmes de sauvegarde qui seraient nécessaires en cas d'accident.

Le 22 janvier 2020, au cours d'une visite de chantier, l'exploitant a constaté la présence de deux échafaudages à roulettes qui n'étaient pas freinées, à proximité des aéro-réfrigérants des deux

groupes électrogènes de secours. En cas de séisme, ces **échafaudages étaient susceptibles de basculer et d'endommager le système de refroidissement des deux groupes électrogènes, les rendant simultanément indisponibles pour alimenter le réacteur en cas de perte totale de ses alimentations électriques externes. Après analyse, il s'avère que ces échafaudages étaient présents depuis le 7 novembre 2019.**

Dans le cadre d'une inspection de l'ASN le 27 février 2020, une situation analogue a été constatée sur un autre réacteur. Un échafaudage dont seulement 2 roulettes sur 4 étaient freinées avait ainsi été monté à proximité de l'aéro-réfrigérant d'un groupe électrogène du réacteur 3.

Dès la découverte de ces anomalies, l'exploitant a placé les échafaudages en position de sécurité par placage contre un mur et freinage des roulettes.

En cas de perte totale des alimentations électriques, un turbo-alternateur de secours aurait permis de faire fonctionner un certain nombre d'équipements importants pour la sûreté et permettre un repli du réacteur dans un état sûr.

Après son analyse détaillée, cet événement, initialement classé au niveau 0 de l'échelle INES, a été **reclassé au niveau 1 de l'échelle INES** par l'exploitant, **en raison de sa détection tardive, et de ses conséquences, pouvant affecter simultanément toutes les voies d'un système redondant.**

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, l'événement a affecté la fonction de sûreté liée aux fonctions supports du réacteur. Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

En savoir plus : consulter la lettre de suite de l'**inspection du 27/02/2020** sur la thématique Séisme n°[INSSN-BDX-2020-0021](#) (PDF - 189,04 Ko)

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controler/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-tenue-au-seisme-d-echafaudages>

Notes

[1] **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](#) - <https://www.asn.fr/Lexique/l/INES>

[2] Un aéroréfrigérant sert à refroidir l'eau d'un circuit de refroidissement d'un moteur thermique

[3] Chaque réacteur est alimenté par deux lignes électriques extérieures en provenance du réseau national, et par deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel (sources électriques internes). Ces groupes électrogènes, redondants, sont utilisés en cas de perte des alimentations électriques normales du réacteur. Ils permettent, dans cette situation, d'assurer le fonctionnement des systèmes de sauvegarde qui seraient mis en œuvre en cas d'accident.

[4] International Nuclear Event Scale.